

## Pour un environnement plus sain ! L'arrondissement poursuit l'implantation de la collecte des matières organiques commencée l'an dernier

Ville de Montréal, arrondissement de Lachine, 6 mars 2017 – L'arrondissement de Lachine, en collaboration avec le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) et l'Éco-quartier Lachine, entreprendra prochainement la deuxième phase d'implantation de la collecte des matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) et la distribution des bacs bruns dans le territoire de l'arrondissement.

- Phase complétée l'an dernier : territoire situé à l'ouest de la 32<sup>e</sup> Avenue
- **À compter du 3 mai 2017 : territoire situé à l'est de la 32<sup>e</sup> Avenue (excepté le quartier Saint-Pierre, lequel fera l'objet d'une phase ultérieure)**

Les bacs bruns seront distribués dans l'est de l'arrondissement à la fin du mois d'avril et la première collecte s'effectuera le mercredi 3 mai 2017. Par la suite, la collecte sera hebdomadaire, soit tous les mercredis, et ce, toute l'année. Pour connaître le format de bac qui vous sera distribué, consultez le site [www.bacbrun.org](http://www.bacbrun.org).

Le GRAME poursuivra le contrat de sensibilisation citoyenne et de distribution des bacs entrepris lors de la première phase l'an dernier. « *Dès la mi-mars, une dizaine d'agents de sensibilisation du GRAME visiteront les résidants du quartier dans le but de les informer à propos du projet et de répondre à leurs questions* », précise Jonathan Théorêt, directeur du GRAME.

De plus, quatre séances publiques d'information sont prévues. Elles se tiendront à la bibliothèque Saul-Bellow (3100, rue Saint-Antoine) :

- Mercredi 19 avril à 18 h
- Mardi 25 avril à 18 h
- Samedi 29 avril à 13 h
- Mercredi 10 mai à 18 h

Cette collecte s'inscrit dans la volonté du [Plan de développement durable de Montréal](#), qui vise l'atteinte des objectifs gouvernementaux de valorisation de l'ordre de 60 % des matières organiques d'ici 2020. Comme le rappelle le maire de l'arrondissement, M. Claude Dauphin : « *La collecte avec le bac brun permet de diminuer la quantité de matières organiques dans les lieux d'enfouissement, ce qui contribue à la réduction des gaz à effet de serre (GES) et des résidus toxiques qui contaminent les eaux souterraines. Aussi, la collaboration de l'ensemble des citoyennes et citoyens est-elle nécessaire, voire indispensable à l'amélioration de notre environnement.* »

Nous vous rappelons que toutes les questions relatives aux matières organiques compostables peuvent être adressées au 311 ou à l'Éco-quartier Lachine au 514 634-7205. Vous pouvez également consulter le site Web [www.bacbrun.org](http://www.bacbrun.org).

**Pour information :**

**Serge Simard**

Chargé de communication  
Arrondissement de Lachine  
514 634-3471, poste 314

**Edith Jochems**

Responsable des communications  
GRAME – Groupe de recherche appliquée en macroécologie  
514 634-7205